

# SÉNAT

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1982-1983

Annexe au procès-verbal de la séance du 26 novembre 1982.

## RAPPORT

FAIT

*au nom de la Commission mixte paritaire (2) chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le développement des investissements et la protection de l'épargne.*

Par M. René MONORY,

Sénateur.

---

(1) Le même rapport est déposé à l'Assemblée nationale, par M. Christian Pierret, député, sous le n° 1258.

(2) Cette Commission est composée de : MM. Edouard Bonnefous, sénateur, président ; Dominique Frelaut, député, vice-président ; René Monory, sénateur, Christian Pierret, député, rapporteurs.

*Titulaires* : MM. Alain Bonnet, Jean-Louis Dumont, Jean Natiez, Jean-Paul Planchou, Georges Tranchant, députés ; Maurice Blin, Henri Duffaut, Geoffroy de Montalembert, Etienne Dailly, Josy Moinet, sénateurs.

*Suppléants* : MM. Raymond Douyère, Hervé Vuillot, Dominique Taddei, Parfait Jans, Michel Inchauspé, Edmond Alphandery, députés ; Jean-Pierre Fourcade ; Jean Cluzel, André Fosset, Louis Perrein, Jacques Descours Desacres, Christian Poncelot, Paul Jargot, sénateurs.

Voir les numéros :

Assemblée nationale (7<sup>e</sup> législ.) : 1<sup>re</sup> lecture : 1080, 1090 et in-8° 227.

Sénat : 1<sup>re</sup> lecture : 525 (1981-1982), 72, 78 et in-8° 24 (1982-1983).

---

*Epargne. — Actions à dividende prioritaire sans droit de vote - Banques et établissements financiers - Bourse des valeurs - Certificats d'investissement - Commission des opérations de bourse - Compte d'épargne en actions - Crédit d'impôt - Droits des actionnaires - Entreprises - Fonds communs de placement à risques - Investissement - Plus-values - Politique économique et sociale - Sociétés civiles et commerciales - Titres participatifs - Valeurs mobilières.*

MESDAMES, MESSIEURS,

Par lettre en date du 3 novembre 1982, M. le Premier ministre a fait connaître à M. le Président du Sénat et à M. le Président de l'Assemblée nationale que, conformément à l'article 45, alinéa 2, de la Constitution, il avait décidé de provoquer la réunion d'une Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions, restant en discussion devant le Parlement, du projet de loi sur le développement des investissements et la protection de l'épargne.

L'Assemblée nationale et le Sénat ont désigné :

— *Membres titulaires* :

*Pour l'Assemblée nationale* : MM. Alain Bonnet, Jean-Louis Dumont, Dominique Frelaut, Jean Naticz, Christian Pierret, Jean-Paul Planchou, Georges Tranchant.

*Pour le Sénat* : MM. Edouard Bonnefous, Maurice Blin, René Monory, Henri Duffaut, Geoffroy de Montalembert, Etienne Dailly, Josy Moynet.

— *Membres suppléants* :

*Pour l'Assemblée nationale* : MM. Christian Goux, Raymond Douyère, Hervé Vouillot, Dominique Taddei, Parfait Jans, Michel Inchauspé, Edmond Alphandery.

*Pour le Sénat* : MM. Jean-Pierre Fourcade, Jean Cluzel, André Fosset, Louis Perrein, Jacques Descours Desacres, Christian Poncelet, Paul Targot.

La Commission s'est réunie le 26 novembre 1982 au Palais du Luxembourg.

Elle a désigné :

M. Edouard Bonnefous en qualité de président et M. Dominique Frelaut en qualité de vice-président.

MM. Pierret et Monory ont été nommés rapporteurs respectivement pour l'Assemblée nationale et le Sénat.

A l'issue de l'examen en première lecture, quarante-trois articles restaient en discussion. Conformément à l'article 45 de la Constitution, les travaux de la Commission ont porté sur ces seuls articles.

Au terme de l'examen des articles restant en discussion, la Commission mixte paritaire, bien qu'elle ait enregistré un accord sur certaines dispositions, a constaté, compte tenu des positions de principe adoptées par l'une et l'autre Assemblée, qu'aucun texte d'ensemble ne pouvait recueillir l'agrément de ses membres, et en conséquence être proposé aux deux Assemblées.